



CYCLO VELO CLUB Carcassonnais – FFVélo 5426
CARCASSONNE – PYRENEES 2000 – 03 & 04 juillet 2021

Bulletin d'engagement individuel

NOM :	Prénom :	Sexe : M/F
Adresse :		
Code Postal :	Ville :	Pays :
N° de Téléphone :	Date de naissance : / /	
Mail : @		
Club :	N° club :	N° Licence FFVélo *:
Option : Vélo-Balade* <input type="checkbox"/> Vélo-Rando <input type="checkbox"/> Vélo-Sport <input type="checkbox"/>		
Autre Fédération (préciser) :		Non licencié *: <input type="checkbox"/>

*Les licenciés FFVélo ayant l'option « Vélo-Balade » et les « Non Licenciés » doivent fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclotourisme.

- **Participant sans Hébergement le samedi soir : 80 euros**
- **Participant avec hébergement en demi-pension le samedi soir : 120 euros**
- **Accompagnant avec hébergement en demi-pension le samedi soir : 70 euros**

Total = €

Hébergement couple, préciser les noms et prénoms : -

- Pour tous les participants, L'engagement comprend le transport du bagage, les ravitaillements salés et sucrés, l'assistance. L'hébergement est de qualité hôtelière, les draps sont fournis.
- Pour les accompagnants avec hébergement le samedi soir en demi-pension, l'engagement comprend les ravitaillements salés et sucrés. L'hébergement est de qualité hôtelière, les draps sont fournis.

Ci-joint, un chèque bancaire / postal / mandat, libellé à CVC CARCASSONNE

À adresser : Comité d'Organisation Pyrénées 2000

Jean-Marc ROLLAND - 8 Lo Moral - 11 570 PALAJA ; tél : 06 88 75 33 47

Mail : cvccarcassonne@orange.fr

ou : [INSCRIPTION EN LIGNE](#)



REGLEMENT CARCASSONNE – PYRENEES 2000 – 03 & 04 juillet 2021

1. La randonnée est touristique et sportive, conforme aux recommandations de la FFVélo. Les participants s'engagent à respecter le Code de la Route et les prescriptions en vigueur.
2. L'assurance est obligatoire, licence ou responsabilité civile, à présenter à la remise des cartes de route.
3. Les licenciés FFVélo ayant l'option « Vélo-Balade » et les « Non Licenciés » doivent fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclotourisme.
4. Pour les moins de 18 ans, fournir une autorisation parentale.
5. Deux modalités d'inscription : envoi du bulletin et règlement, ou inscription en ligne, site : sport-up.fr.
6. Les accompagnants qui ne randonnent pas à vélo et se déplacent avec leur véhicule personnel peuvent être hébergés le samedi soir en demi-pension avec la personne qu'ils accompagnent. Ils s'acquittent d'une inscription adaptée. Des hébergements pour couples sont prévus.
7. Les inscriptions seront prises à partir du 1^{er} janvier 2021, date limite 20 juin. Pour les hébergements, réserver au plus tard courant mai. En cas de désistement tardif, un forfait de 10 € pour frais généraux sera retenu, sauf cas de force majeure.
8. La sécurité est l'affaire de tous, la route est un espace à partager. Ne roulez pas à plus de deux de front et en file dès qu'il y a gêne à la circulation ; portez le casque.
9. En cas d'annulation par l'organisation, les inscriptions seront intégralement remboursées.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement ci-dessus,

Nom

Prénom

le,

/2021

Signature :

